

Municipalité de Sainte-Flavie

Le 6 septembre 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Flavie tenue le mardi 6 septembre 2022, à 18h30, au Centre municipal Léon-Gaudreault.

SONT PRÉSENT(E)S madame les conseillères Agathe Lévesque, Lynn Robitaille, Jennie Fortier et messieurs les conseillers Jean-François Paradis, Michel Hudon tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-François Fortin.

EST ABSENT monsieur le conseiller Robin Boucher.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE madame Julie Dubé, directrice générale et greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à l'article 156 du Code municipal, la séance est ouverte à 18h31 par monsieur le maire Jean-François Fortin.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-09-238

Il est proposé par madame Lynn Robitaille et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. VENTE DE TERRAINS

3.1 KATHY DUFOUR ET ERIC DESROSIERS, LOT 6 318 688

2022-09-239

Il est proposé par monsieur Jean-François Paradis et résolu unanimement que :

- La Municipalité accepte la promesse d'achat d'un terrain de sa réserve foncière; pour le lot 6 318 688 et ce, pour un montant de 24 973,19 \$, plus taxes ;
- Monsieur Jean-François Fortin, maire et madame Julie Dubé, directrice générale soient désignés pour signer les différents documents relatifs à la transaction, pour et au nom de la Municipalité.

3.2 SIMON ST-AMAND, LOT 6 318 691

2022-09-240

Il est proposé par madame Lynn Robitaille et résolu unanimement que :

- La Municipalité accepte la promesse d'achat d'un terrain de sa réserve foncière; pour le lot 6 318 691 et ce, pour un montant de 22 648,26 \$, plus taxes ;
- Monsieur Jean-François Fortin, maire et madame Julie Dubé, directrice générale soient désignés pour signer les différents documents relatifs à la transaction, pour et au nom de la Municipalité.

Municipalité de Sainte-Flavie

Le 6 septembre 2022

3.3 LUCIE WATTS ET MARIO COULOMBE, LOT 6 318 683

2022-09-241 Il est proposé par monsieur Michel Hudon et résolu unanimement que :

- La Municipalité accepte la promesse d'achat d'un terrain de sa réserve foncière; pour le lot 6 318 683 et ce, pour un montant de 19 513,57 \$, plus taxes ;
- Monsieur Jean-François Fortin, maire et madame Julie Dubé, directrice générale soient désignés pour signer les différents documents relatifs à la transaction, pour et au nom de la Municipalité.

4. ACHAT D'UN TRÉPIED ESPACE CLOS

CONSIDÉRANT QU'un bris est survenu sur le trépiéd pour espace clos de la Municipalité ;

2022-09-242 Il est proposé par madame Jennie Fortier et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un nouveau trépiéd pour espace clos, chez LUMEN pour un montant de 1 200 \$, plus taxes.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-09-243 Il est proposé par madame Agathe Lévesque de lever la séance à 18h47.

Je, soussigné, Jean-François Fortin, maire, certifie conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec, je donne mon assentiment et appose ma signature aux résolutions 2022-09-238 à 2022-09-243 consignées au présent procès-verbal.

JEAN-FRANÇOIS FORTIN
Maire

JULIE DUBÉ
Directrice générale
/ greffière-trésorière